

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Etablissement EVOLUTIS sur la commune principale de l'AIOT Impasse du Polygone 42300 ROANNE.

La référence de votre dossier est A-3-FMD7P1AR et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 28/11/2023 à 12h20 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**
- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **42355164700013**

Raison sociale **EVOLUTIS**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

10 PLACE BRIENNON

42720 BRIENNON

Signataire

Qualité : **Directrice Logistique et ventes**

Référent

Fonction : **Directrice Logistique et ventes**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Etablissement EVOLUTIS**

Description des activités :

La société EVOLUTIS souhaite accroître sa capacité de production de prothèses dans des locaux plus adaptés à ses activités. Elle a ainsi identifié un site sur la commune de Roanne sur lequel se trouve un bâtiment de 5 560 m² sur plusieurs niveaux dont un sous-sol, qui sera étendu dans le cadre de son projet d'implantation. Celui-ci s'échelonnara en deux phases : - Phase 1 : extension des ateliers de 1 582 m², extension de la zone de stockage en sous-sol de 362 m², démolition d'un

quai de 17 m², modification des accès, création d'un bassin d'infiltration, réfection de la toiture et installation de panneaux PV ; - Phase 2 : isolation du bâtiment existant, démolition du logement du gardien, modification des stationnements. La surface finale de plancher sera de 7 411 m² environ. L'établissement sera organisé en 3 zones : - Une zone d'activité industrielle d'environ 2 954 m² comprenant un atelier de fabrication, un de finition, polissage, nettoyage, une salle de contrôle, des salles de nettoyage et du stockage des matières premières métalliques et un quai extérieur pour la réception des approvisionnements. Avec la zone de bureaux process directement liée à la production d'environ 1 290 m² ; - Une zone logistique de préparation des expéditions avec conditionnement et stockage des produits finis, en rez-de-chaussée bas d'environ 2 040 m² ; - Une zone bureau d'environ 970 m² avec un accueil, un réfectoire, des bureaux, des salles de réunion, des sanitaires, des vestiaires, des locaux techniques, etc.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Impasse du Polygone

42300 ROANNE

X : 783558

Y : 6551168

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2560	2560-2	Travail mécanique des métaux et alliages	950 kW	DC	
2563	2563-2	Nettoyage lessiviel	Quantité de produit mise en oeuvre 540 L	DC	
2565	2565-2-b	Traitement de surface	Volume des cuves 310 L	DC	
2575	2575	Emploi de matières abrasives	Puissance totale installée 500 kW	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les activités administratives seront à l'origine de la production de déchets assimilables à des ordures ménagères. Les activités de production seront à l'origine de la production de déchets divers, en majorité non dangereux (emballages, métaux), ainsi que de déchets dangereux (emballages ou chiffons souillés, trop pleins de lessive en GRV, produits d'entretien, fûts vides (acides, lessives)). Les déchets dangereux seront placés sur des aires dédiées et aménagées pour éviter tout risque de transfert dans les sols ou les eaux, avant d'être repris par des sociétés spécialisées.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Deux poteaux incendie sont présents sur la voie publique à proximité immédiate du site. L'un des deux est situé à côté du portail principal. Le site sera également équipé d'extincteurs.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)